

SESSION DU CONSEIL N° 95-5
Les 12 et 13 décembre 1995

Compte rendu sommaire

Les représentants suppléants désignés ont tenu une session extraordinaire du Conseil, à Montréal, les 12 et 13 décembre 1995. L'ordre du jour et la liste des délégués figurent respectivement aux annexes A et B. Le point de discussion *Production de recettes* a été ajouté à l'ordre du jour, sous le point 10, *Autres questions*. M. Anthony Clarke (Canada) présidait la réunion.

COMPTE RENDU DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

Dans son compte rendu, le directeur exécutif indique que, selon le Secrétariat et les commentaires du public, la session ordinaire du Conseil tenue à Oaxaca a été une réussite et qu'elle a mis en lumière le grand potentiel de la coopération régionale. Il rappelle que le Secrétariat a entrepris des discussions à l'interne sur les leçons à en tirer en vue d'améliorer la conduite de la prochaine session ordinaire du Conseil, prévue pour avril 1996, et il convie les Parties à faire part au Secrétariat de leur propre évaluation de la session d'Oaxaca. Il termine son compte rendu en mentionnant qu'il est important que les représentants du Conseil mettent un terme aux discussions et approuvent la mise en oeuvre immédiate des éléments du Programme et du budget 1996 qui ne prêtent pas à controverse ou qui ne sont pas liés aux décisions prises dans le cadre de la session d'Oaxaca.

MISE EN OEUVRE DES PROJETS 1995

Le directeur exécutif présente ce sujet comme un nouveau point que le Secrétariat propose d'inscrire régulièrement à l'ordre du jour. Cela permettra au Secrétariat de faire une mise à jour générale sur la mise en oeuvre des projets, de mentionner ceux dont les Parties doivent discuter et de surveiller l'état d'avancement des projets qui sont liés à des décisions particulières prises par le Conseil au cours de sa session ordinaire.

Les directeurs examinent l'état des projets en fonction de leur stade de mise en oeuvre, y compris ceux qui ne seront pas mis en oeuvre dans le cadre du Programme 1995 : 95.22.02, *Coopération entre les laboratoires de l'environnement*; 95.2.03, *Participation du secteur privé à la gestion des régions protégées*; et 95.2.01, *Diminution des prises accessoires*. En ce qui concerne le projet 95.2.02, *Analyse des écarts et évaluation de l'état de la conservation*, il a été approuvé et sera exécuté en 1996.

Le projet 95.16.05, *Détermination d'une approche nord-américaine concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre grâce à la mise en oeuvre conjointe*, a fait l'objet de discussions fondées sur les préoccupations des représentants gouvernementaux quant aux retards qu'accuse l'élaboration des études de pré-faisabilité des projets pilotes. Le Canada et les États-Unis conviennent de discuter bilatéralement de cette question dans le but de l'éclaircir dans un délai de 60 jours et de concrétiser les attentes que suscite la résolution adoptée à Oaxaca.

Suivi : Canada/États-Unis

Les représentants du Conseil discutent des moyens et des possibilités qui s'offrent pour que le secteur privé puisse prendre part aux activités de la CCE, et ce, en dehors de sa participation à des groupes d'experts et à des comités comme le CCPM et les comités consultatifs nationaux (CCN). Ils estiment nécessaire que les Parties s'assurent que le secteur des affaires participe à leurs discussions et consultations préliminaires.

Suivi : Parties

Une discussion préliminaire s'amorce au sujet de l'affectation des fonds inutilisés du budget 1995. Tout en cernant des possibilités d'utiliser ces fonds, les représentants du Conseil sont également conscients du fait que le report de fonds à la fin d'un exercice financier a des incidences sur le plan des politiques. La décision finale à ce sujet est reportée à la prochaine conférence téléphonique.

Suivi : Parties

Les représentants s'entendent sur l'utilité d'inscrire régulièrement ce nouveau point à l'ordre du jour. De plus, on pourrait tenir des téléconférences lorsque la mise en oeuvre d'un projet doit être portée au plus vite à l'attention du Conseil. Il est convenu d'établir, avant la tenue de la prochaine session du Conseil, un rapport de fin d'année qui fournirait des détails relatifs aux résultats et aux données financières de chaque projet.

Suivi : Secrétariat

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EN 1995

Les représentants du Conseil discutent des mesures à prendre à la suite de la session ordinaire d'Oaxaca et échangent leur vues sur les leçons à en tirer afin d'apporter des ajustements en prévision de la prochaine session ordinaire. Un certain nombre de modifications à l'ébauche du compte rendu sont suggérées et le Secrétaire, en collaboration avec les Parties, fera le nécessaire pour apporter les modifications restées en suspens.

Suivi : Secrétaire

Les résolutions adoptées à Oaxaca ont été signées par la ministre Julia Carabias. Le Secrétariat poursuivra le processus de signature pour obtenir, successivement, celle de la directrice de l'EPA des États-Unis, Carol Browner, et de la ministre canadienne, Sheila Copps.

Suivi : Secrétariat

Les représentants discutent des questions en suspens. Le groupe spécial chargé des questions juridiques a mentionné que le texte des *Lignes directrices relatives aux communications sur les*

questions d'application a été parachevé. La rédaction d'une résolution sur l'expansion de l'ALENA est reportée à une réunion ultérieure.

Suivi : Parties

Les membres procèdent à un échange de vues sur les principales observations et leçons relatives à la session. Le directeur exécutif a dressé une liste de points saillants dans sa note du 15 novembre à ce sujet. Voici les conclusions principales :

- a) La gestion des documents doit s'améliorer.
- b) Les attentes quant aux questions de fond à inscrire à l'ordre du jour doivent être exprimées clairement, au début du processus de planification.
- c) On doit convenir de jalons et de dates clés de manière à parachever l'ordre du jour au moins un mois avant la tenue de la session.
- d) Tandis que les représentants suppléants continueront à s'occuper de la coordination globale de la session ordinaire, un *Groupe de rédaction* sera formé au cours de la session pour réviser tous les documents que les Ministres doivent approuver.
- e) La révision juridique des documents à soumettre à l'approbation des Ministres sera intégrée au processus de préparation de la session afin de minimiser le nombre de modifications apportées durant la session.
- f) Le jalonnement des réunions avec les médias et le public sera ajusté afin de refléter les suggestions des membres du CCPM et des participants.
- g) La discussion sur l'aide financière aux participants à la séance publique est reportée à une réunion ultérieure.

Suivi : Secrétariat/Parties

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EN 1996

En se fondant sur le point précédent, les représentants du Conseil entament une discussion préliminaire sur la planification de la session ordinaire du Conseil en 1996, dont le Canada sera l'hôte et qu'on prévoit tenir durant la quatrième semaine d'avril. En prenant pour base un exposé fait par la délégation canadienne, ils conviennent que :

- a) Sous réserve de l'assentiment des ministres, la session ordinaire ainsi que la réunion des ministres se tiendront les 24 et 25 avril 1996; la réunion du CCPM aura lieu les 23 et 24 avril; et la séance publique le 24 avril;

Suivi : Parties

- b) Le thème de la session reste encore à confirmer, mais il pourrait être axé sur *l'édification d'une communauté nord-américaine*.

Suivi : Parties

- c) Le Secrétariat se chargera de parachever des projets d'annonces choisis durant la discussion, afin de les présenter à l'occasion de la prochaine téléconférence.

Suivi : Secrétariat

- d) Le Canada continuera d'étudier la possibilité de tenir des activités parallèles ou des expositions sur des questions telles que *l'efficacité énergétique; les communautés viables; l'écologisation des gouvernements...*

Suivi : Canada

- e) En collaboration avec le Secrétariat, le Canada mettra au point une proposition de programme complet de la session en vue de la présenter à l'occasion de la prochaine téléconférence.

Suivi : Canada/Secrétariat

- f) La planification de la séance publique fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine téléconférence.

Suivi : Parties

- g) L'établissement de jalons et de dates clés en vue de planifier la session est reporté à la prochaine téléconférence.

Suivi : Parties

PROGRAMME ET BUDGET 1996

Ce point de l'ordre du jour donne lieu à un exposé détaillé et à une discussion sur le projet de Programme et de budget 1996 soumis par le directeur exécutif. L'avis du CCPM n° 95-8 est également pris en considération. Dans le but de minimiser les délais de mise en oeuvre en attendant l'adoption finale du Programme, les représentants du Conseil autorisent le Secrétariat à mettre en oeuvre les projets 1996 sous réserve des contraintes suivantes :

- a) Les projets 96.01.02, *Inventaire de la biodiversité et surveillance des écosystèmes forestiers communs en Amérique du Nord*, et 95.01.05, *Coopération dans le domaine de la conservation de la biodiversité* seront combinés et réorientés; des ajustements mineurs seront apportés à la description des projets 96.02.01, *Gestion rationnelle des produits chimiques*, et 96.02.02, *Inventaire des rejets de polluants en Amérique du Nord*.
- b) Le projet 96.03.02, *Coopération nord-américaine en matière de changement climatique*, a été approuvé. Le Canada et les États-Unis ont convenu de résoudre les questions en suspens.
- c) Le projet 96.05.02, *Promotion de la compatibilité des normes de protection de l'environnement et de prévention des différends commerciaux*, sera redéfini et réexaminé lors de la prochaine téléconférence.
- d) Le projet 96.05.03, *Coopération en matière de questions internationales*, n'aura pas le statut de projet; il sera exécuté dans le cadre des responsabilités qui incombent au directeur exécutif.
- e) La phase 4 du projet 96.08.02, *Accès réciproque aux tribunaux*, sera éliminée.

Suivi : Secrétariat

Le Secrétariat élaborera un nouveau projet relatif au rôle du secteur privé dans le domaine de la gestion des régions protégées. Le Canada offre de formuler des propositions de projets liés à l'écologisation des gouvernements et des instruments économiques ainsi qu'à l'échange de droits d'émission. De nouvelles propositions de projets feront l'objet de discussions lors de la prochaine téléconférence.

Suivi : Secrétariat/Canada

Les représentants du Conseil examinent le budget de fonctionnement que réclame le CCPM et arrivent à la conclusion qu'un montant initial de 120 000 \$ US devrait lui être alloué, et que ce montant pourra être rajusté en fonction des mandats particuliers que le Conseil confiera au Comité. Les représentants du Conseil demandent également au directeur exécutif de suggérer des ajustements afin que l'enveloppe budgétaire reflète les décisions ci-haut mentionnées..

Suivi : Secrétariat

COMPTE RENDU DU PRÉSIDENT DU CCPM

Dans son compte rendu, le président du CCPM, M. Jacques Gérin, fait rapport de la session tenue par le Comité les 7 et 8 décembre, dont la majeure partie de l'ordre du jour était consacrée aux trois mandats particuliers que le Conseil a confiés au Comité le 13 octobre. Le président du CCPM énumère plus précisément les avis qui ont résulté des délibérations du Comité :

- a) L'avis n°95-6 sur le *Fonds nord-américain pour l'environnement*
- b) L'avis n°95-7 sur le *réservoir Silva*
- c) L'avis n°95-8 sur le *Programme et le budget 1996*.

Le président du CCPM informe les représentants du Conseil que, conformément à la procédure adoptée en janvier 1995, M. Jonathan Plaut, un membre américain du Comité, en deviendra le président pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 1996. Les représentants félicitent M. Plaut et remercient M. Gérin pour l'engagement dont il a fait preuve et la contribution personnelle qu'il a apportée à des dossiers clés de la Commission durant son mandat de premier président du Comité.

RAPPORT SUR LE RÉSERVOIR SILVA

Les représentants du Conseil reçoivent l'avis n°95-7 du CCPM sur le réservoir Silva, par lequel le Comité donne son aval aux recommandations formulées par le groupe d'experts et le Secrétariat dans le *Rapport sur la mort d'oiseaux migrateurs en 1994-95 au réservoir Silva*. La discussion sur ce point est reportée à la prochaine téléconférence.

Suivi : Secrétaire

FONDS NORD-AMÉRICAIN POUR L'ENVIRONNEMENT

Les représentants du Conseil reçoivent et examinent l'avis n°95-6 du CCPM sur la création d'un Fonds nord-américain pour l'environnement (FNAE). Le Conseil accepte la recommandation voulant que les coûts administratifs du Fonds soient prélevés du budget de fonctionnement de base de la CCE, afin que la totalité du montant de deux millions de dollars canadiens soit consacrée à des subventions. En ce qui concerne la partie de la résolution n°95-9 (stipulant de créer le Fonds) qui recommande que le Fonds soit utilisé à parts égales dans les trois pays, le Conseil interprète cet énoncé comme un objectif à atteindre au bout d'un certain temps. Le Conseil met un terme à cette discussion en demandant au directeur exécutif de préparer, en se fondant sur l'avis du CCPM, une demande de financement de projet comprenant des

considérations financières à soumettre à l'approbation du Conseil à l'occasion de la prochaine téléconférence.

Suivi : Secrétariat

AUTRES QUESTIONS

Tous les points inscrits sous cette rubrique sont reportés à la prochaine téléconférence.

Suivi : Secrétaire

PROCHAINE SESSION

Les membres conviennent de tenir leur prochaine session le 8 janvier 1996, dans le cadre d'une téléconférence qui sera confirmée ultérieurement.

Rédigé par Gilles Lamoureux
Le 8 janvier 1996

SESSION DU CONSEIL N° 95-5

Se tiendra le mardi 12 décembre, à compter de 10 h, et se poursuivra le mercredi 13 décembre jusqu'à 13 h, au Secrétariat de la CCE, à Montréal

ORDRE DU JOUR ANNOTÉ

PRÉSIDENCE : Anthony Clarke (Canada)

Le mardi 12 décembre, à 10 h

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Compte rendu du directeur exécutif
3. Mise à jour de la part du Secrétariat sur la mise en oeuvre du Programme 1995
4. Session ordinaire 1995 du Conseil
5. Programme et budget 1996
6. Compte rendu du président du CCPM

Soirée Dîner privé

Le mercredi 13 décembre, à 9 h

7. Rapport sur le réservoir Silva
8. Fonds nord-américain pour l'environnement
9. Session ordinaire 1996 du Conseil
10. Autres questions
11. Prochaine session

SESSION DU CONSEIL N° 95-5

ANNOTATIONS

Point 2 Compte rendu du directeur exécutif

Le Directeur exécutif soulignera les activités et les initiatives clés du Secrétariat.

MESURE : Pour information

DOCUMENTS: Aucun

Point 3 Nouvelles concernant la mise en oeuvre du Programme 1995

Il s'agit d'un nouveau point, qui a été proposé par le Secrétariat et figurera régulièrement à l'ordre du jour. Le directeur exécutif, assisté des deux directeurs, mettra en évidence les progrès réalisés sur le plan de la mise en oeuvre du programme 1995 ainsi que les questions qui s'y rapportent. On déterminera ensuite quelles sont les questions qui prêtent à discussion.

MESURES : Pour information et discussion sur ces questions, au cas où il s'avérerait nécessaire d'apporter des éclaircissements ou de prendre des décisions.

DOCUMENTS: Aucun

Point 4 Session ordinaire 1995 du Conseil

Ce point a pour but d'examiner les mesures à prendre à la suite de la réunion d'Oaxaca, notamment : l'adoption du rapport sommaire (transmis aux Parties le 6 novembre 1995), et l'état d'avancement des signatures des résolutions et des questions qui ne figurent pas au présent ordre du jour de la session, comme une résolution visant l'expansion de l'ALENA, les lignes directrices relatives aux questions d'application, etc. Les membres discuteront de leurs observations et des leçons qu'ils ont tirées dans le cadre de la planification des sessions ordinaires (à ce sujet, voir la note du directeur exécutif en date du 15 novembre).

MESURES :

1. Adoption du rapport sommaire
2. Échéance et processus de ratification de la résolution par les Ministres
3. Discussion sur les questions en suspens
4. Discussion sur les observations clés et les leçons tirées dans le cadre de la planification des sessions ordinaires

DOCUMENTS:

- Ébauche du compte-rendu sommaire de la session ordinaire 1995 du Conseil (page 3)
- Note du 27 octobre 1995 du Secrétaire du Conseil concernant les résolutions du 13 octobre 1995
- Note du 15 novembre 1995 du directeur exécutif relative aux observations initiales sur la réunion du Conseil d'Oaxaca

Point 5 Programme et budget 1996

Ce point donnera lieu à un exposé par le Secrétariat et à une discussion sur le programme et budget proposé qui a été communiqué aux Parties et au CCPM le mardi 21 novembre 1995. Le CCPM aura eu l'occasion de discuter de cette proposition à sa session des 7 et 8 décembre et devrait être en mesure de

formuler un avis à l'intention du Conseil.

MESURES : Discussion concernant le Programme et budget et accord quant au processus d'approbation.

DOCUMENTS:

- Note du 21 novembre 1995 du directeur exécutif concernant le Programme et budget annuel de la CCE proposé pour 1996
- Ébauche du compte-rendu sommaire de la session ordinaire 1995 du Conseil (page 3)

Point 6 Compte rendu du président du CCPM

Le Président rendra compte des activités du Comité depuis la dernière session du Conseil, à Oaxaca, et, plus particulièrement, de la session que ce comité tiendra les 7 et 8 décembre.

MESURE : Pour information

DOCUMENTS: Aucun

**Dîner
privé**

Les représentants suppléants, le directeur exécutif et le président du CCPM se réuniront en privé pour discuter de planification

Point 7 Rapport sur le réservoir Silva

Ce point consistera à étudier l'avis du CCPM (qu'il arrêtera à sa session des 7 et 8 décembre) et à discuter des mesures de suivi.

MESURE : Décision sur le rapport du Secrétariat

DOCUMENTS:

- Rapport sur le réservoir Silva
- Ébauche du compte-rendu sommaire de la session ordinaire 1995 du Conseil (page 3)

Point 8 Fonds nord-américain pour l'environnement

Ce point consistera à étudier l'avis du CCPM (qu'il arrêtera à sa session des 7 et 8 décembre) relatif aux critères de financement, ainsi qu'à discuter d'autres questions pertinentes et à convenir de mesures de suivi.

MESURE : Décision et approbation des critères, identification des mesures de suivi.

DOCUMENTS:

- Résolution du 13 octobre 1995 : Création du Fonds nord-américain pour l'environnement
- Ébauche du compte-rendu sommaire de la session ordinaire 1995 du Conseil (page 3)

Point 9 Session ordinaire 1996 du Conseil

Ce point a pour but d'entamer la discussion sur la préparation de la prochaine session ordinaire du Conseil. Le CCPM aura discuté du même sujet à sa session des 7 et 8 décembre. Le Secrétariat, en consultation avec le Canada (pays hôte) fera des suggestions préliminaires sur le programme, l'ordre du jour et un calendrier de planification. Le Conseil pourrait envisager la mise sur pied d'un Comité de coordination des sessions.

MESURES : Discussion portant sur:

- les dates provisoires
- le programme général, incluant la portion publique de la session
- les points clés de l'ordre du jour
- les responsabilités et la composition du Comité de coordination des sessions
- le calendrier de planification

DOCUMENTS:

- Note du 15 novembre 1995 du directeur exécutif relativement aux observations initiales sur la réunion du Conseil d'Oaxaca

Point 10 Autres questions en suspens

Ce point donnera lieu à une étude et à des décisions sur un certain nombre de questions non liées au programme, y compris des points en suspens depuis les sessions précédentes. Pour le moment, il s'agit des points suivants :

1. Contributions de 1995 : paiements en souffrance (Canada et Mexique)
2. Contributions de 1996 : calendrier de paiements (toutes les Parties)
3. Accord avec les États-Unis sur le remboursement des impôts (États-Unis)
4. État d'avancement de la vérification externe des comptes de 1994 (Secrétariat)
5. Accord de siège avec le Canada (Canada)
6. Entente avec la province de Québec (Canada)
7. Privilèges et immunités (Secrétariat; Parties)
8. Rapport annuel (Secrétariat)
9. Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement - exactitude des termes dans les trois langues
10. Production de recettes

MESURES : État d'avancement; discussion et choix des mesures de suivi.

DOCUMENTS:

- | | |
|---------------|---|
| point 1 | Note du 23 novembre 1995 directeur exécutif concernant le versement des contributions pour 1995 |
| point 2 | Résolution 94-2: Financement de la Commission |
| point 4 | Note du 2 octobre 1995, du directeur exécutif, concernant la vérification externe des comptes de 1994 |
| point 7 | Note du 8 novembre 1995 du directeur exécutif concernant les privilèges et immunités |
| point 8 | Ébauche du compte-rendu sommaire de la session ordinaire 1995 du Conseil (page 4) |
| point 9 | Document à suivre |
| autres points | aucun document |

Point 11 Prochaine session

Ce point consistera à évaluer la pertinence de fixer un calendrier des sessions en 1996. Le Conseil pourrait aussi envisager une modification à la formule de présidence de la session des représentants suppléants, selon laquelle celle-ci serait assurée par le pays hôte de la prochaine session ordinaire annuelle du Conseil.

MESURES : Discussion portant sur :

le calendrier des sessions en 1996

les dates et les points clés de l'ordre du jour de la prochaine session

la formule de présidence

DOCUMENTS: Aucun

Session du Conseil 95-05

Montréal, Canada, 12 - 13 décembre 1995

Liste des participants
(révisée le 12 décembre 1995)

CANADA

Représentant suppléant	Clarke, H. Anthony
	Bowcott, Andy
	Calder, Bill
	Cerutti, Rita
	Côté, Louise
	Langlois, Denis
	Moore, Jennifer
	Young, Lori

MEXICO

Représentant suppléant	Samaniego, José Luis
	Cabrera, Javier
	Munguia, Norma
	Palafox, Jaime

ÉTATS-UNIS

Représentant suppléant	Nitze, William
	Cohen, Lawrence
	Rowley, Ann
	Wilson, Serena